

dans cette région et qu'il faudra faire tout ce qu'il faut pour le protéger?

L'hon. M. Fleming: Il faudra plutôt faire l'impossible pour protéger la région.

PUGWASH (N.-É.)—REPRÉSENTATION DU CANADA
À LA CONFÉRENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je regrette d'avoir encore à troubler la tranquillité d'esprit du secrétaire d'État aux Affaires extérieures un lundi matin, en lui posant une question. D'après une dépêche de la *Presse canadienne* datée du 10 août, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, l'honorable M. Robert Stanfield, a accueilli quatorze "penseurs" anglais et américains à l'ouverture d'une conférence convoquée par M. Cyrus Eaton, à Pugwash, en Nouvelle-Écosse.

Le ministre peut-il dire à la Chambre si des "penseurs" de son ministère ont été invités à y assister ou des "penseurs" du ministère y assistent-ils en tant qu'observateurs?

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je prierais l'honorable député de ne pas trop se préoccuper pour ce qui est de troubler ma tranquillité d'esprit un lundi matin. Quant à cette conférence, nous ne sommes pas au courant de sa tenue et, par suite, le ministère n'a pas été invité à y envoyer de représentants. Mais, monsieur l'Orateur, on ne saurait conclure de cette réponse qu'il n'y a pas de "penseurs" au ministère des Affaires extérieures.

LE NORD CANADIEN

LES ESQUIMAUX—DÉCLARATION AU SUJET DES
AGISSEMENTS DE L'ARC

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, samedi dernier, l'honorable député de Mackenzie-River a demandé si l'ARC avait présenté un rapport au sujet du manque de nourriture chez les Esquimaux du lac Garry.

Je sais maintenant qu'à la suite d'une demande reçue de la Gendarmerie royale du Canada le 30 mai, un avion Dakota de l'ARC, basé à Winnipeg, a transporté un médecin de Fort-Churchill au lac Baker, situé au sud-est du lac Garry. Par la suite, cet avion a transporté du lac Garry au lac Baker quelque 50 survivants indigènes. Cette opération s'est terminée le 2 juin. L'ARC a aussi transporté du lac Garry au lac Baker un certain nombre de cadavres, pour permettre au médecin de pratiquer des autopsies en vue de déterminer la cause du décès des 16 Esquimaux.

M. M. A. Hardie (Mackenzie-River): A titre de question complémentaire, puis-je demander au ministre s'il a reçu un rapport, non pas sur les événements survenus du 30 mai jusqu'à certain jour de juin, mais sur un voyage effectué au lac Garry le 22 mars par l'ARC?

L'hon. M. Pearkes: Non, je n'ai pas reçu de rapport là-dessus.

QUESTION AU SUJET D'UN DOSSIER

ROUTE DE LA STATION À RÉFLECTEURS DE
L'AÉROPORT DE TERRACE (C.-B.)

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Samedi, l'honorable député de Skeena m'a demandé si je pourrais lui dire où on en était à propos d'une motion tendant à la production de certains documents concernant la route de la station à réflecteurs, qui a été adoptée le 7 juillet. Comme cela mettait en cause, entre autres choses, de la correspondance échangée avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, nous avons écrit à ce gouvernement, après adoption de la motion, pour lui demander s'il consentait au dépôt de cette partie de la correspondance. N'ayant pas reçu de réponse à la première lettre, nous l'avons fait suivre d'une seconde. Voilà ce qui retarde le dépôt de ces documents.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

MOTION TENDANT À APPROUVER L'INSTALLATION
D'UN SYSTÈME DE TRADUCTION SIMULTANÉE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) propose:

Que cette Chambre approuve l'installation d'un système de traduction simultanée dans la salle de ses délibérations et que M. l'Orateur soit autorisé à prendre les dispositions nécessaires à l'installation et au fonctionnement de ce système.

—Pendant bon nombre d'années, monsieur l'Orateur, on a présenté à diverses reprises des observations en vue de l'installation à la Chambre d'un système de traduction simultanée. Ceci remonte à quelques années, et je me souviens qu'en 1952 ou en 1953, le bruit courait qu'on envisageait la possibilité de prendre des mesures à cet égard. Ces rumeurs se fondaient apparemment sur des conclusions saines. Toutefois, on n'a rien fait entre-temps, bien qu'à plus d'une reprise des membres de la Chambre aient préconisé l'installation d'un tel système afin que les députés puissent suivre et comprendre tout ce que dit le député qui a la parole, au moment même où il parle. Le 25 novembre 1957, vous vous en souviendrez, celui qui était